



N°44
24/11/2016



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS

a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS

s.desire@pa.chambagri.fr

a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET

Terres Inovia

c.monjaret@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs,
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grandes cultures
ALPC N°X du J/M/2016 »**



Edition **Aquitaine**

**Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF
www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr**

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : risque faible dans la majorité des situations, excepté dans l'Est du Gers, le Lauragais et le Tarn où des vols se poursuivent.
- **Larve de grosse altise** : risque faible. Démarrer la surveillance sur les parcelles attaquées avant le 10 octobre par les grosses altises adultes.
- **Altises d'hiver (grosses altises)** : risque très faible, vigilance sur certaines parcelles particulièrement tardives cette année.

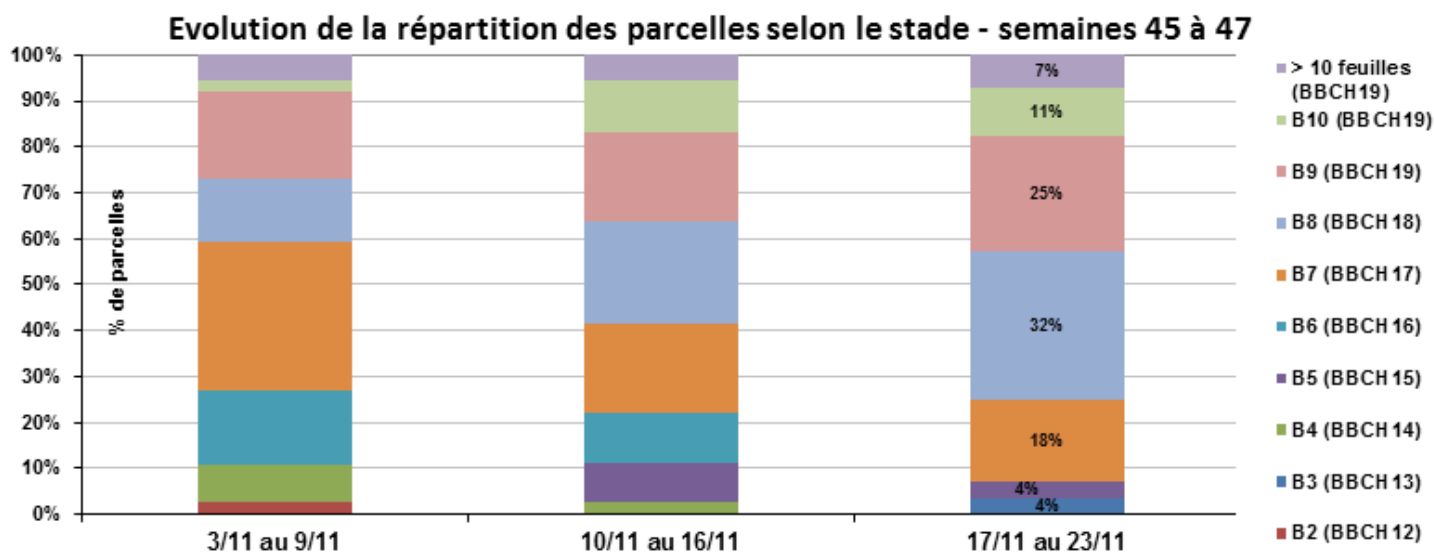
Le réseau d'observations Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de **51 sites**. Au cours des sept derniers jours, **28 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Au cours d'une semaine encore marquée par des températures douces pour la saison, les colzas continuent de lentement se développer. La totalité des parcelles a désormais atteint et dépassé le stade 3 feuilles (BBCH13). La majorité d'entre elles (75%) se situent entre les stades B7 (BBCH17) et B9 (BBCH19).

Les conditions climatiques de novembre contribuent à améliorer l'état de la culture dans certaines zones. Par contre, des situations très contrastées perdurent, en particulier sur les sols argileux et en coteaux.

Le graphe ci-dessous le confirme : l'année est marquée par une forte hétérogénéité des stades. Cela appelle à la vigilance d'autant que cette hétérogénéité est souvent importante au sein même des parcelles ; cette année plus que jamais, **la surveillance** des colzas doit rester régulière et tenir compte de ces irrégularités de stade intra-parcellaires.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle quand 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon du bourgeon terminal (adulte)

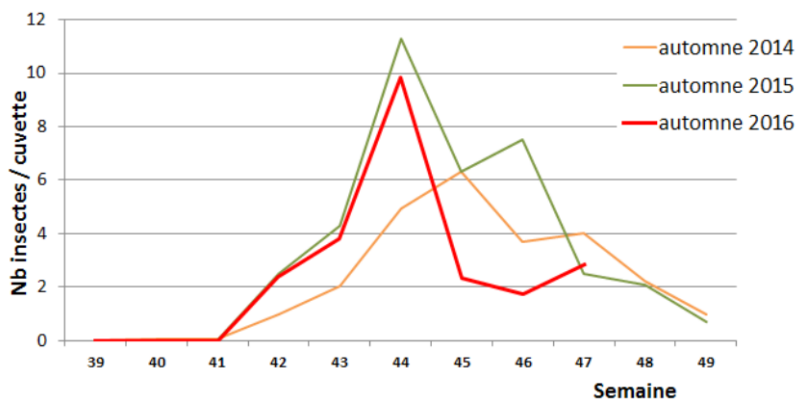
A l'échelle du territoire, l'**activité** des CBT adultes reste **faible** cette semaine encore.

Toutefois, 63% des parcelles observées ont enregistré des captures cette semaine (contre 52% la semaine dernière), et **18%** présentent un **nombre significatif** de CBT adultes (plus de 5 individus par cuvette) contre 6% la semaine dernière. Ces prélèvements **significatifs** concernent **l'Est du Gers, le Lauragais et le Tarn**.

Les conditions climatiques à venir (pluie et températures plus fraîches) devraient permettre d'atteindre la fin de la période de risque.

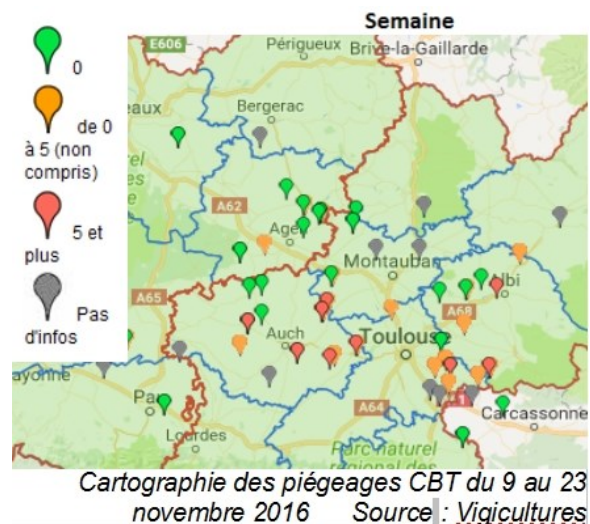
Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeur nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Midi-Pyrénées



Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil de nuisibilité : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que **sa seule présence** sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de **8 à 10 jours** après les 1^{ères} captures significatives.



Evaluation du risque :

-**Est du Gers, Lauragais, Tarn** : le risque est **encore important** sur les **parcelles non protégées**, ou **protégées avant le 10 novembre**. Le risque est d'autant plus important que les colzas sont peu développés.

-**Autres secteurs** : le risque devient négligeable.

Attention : le risque parcellaire lié au CBT ne s'évalue pas uniquement sur une parcelle, mais à l'échelle d'un réseau de parcelles.

• **Altise d'hiver ou grosse altise**

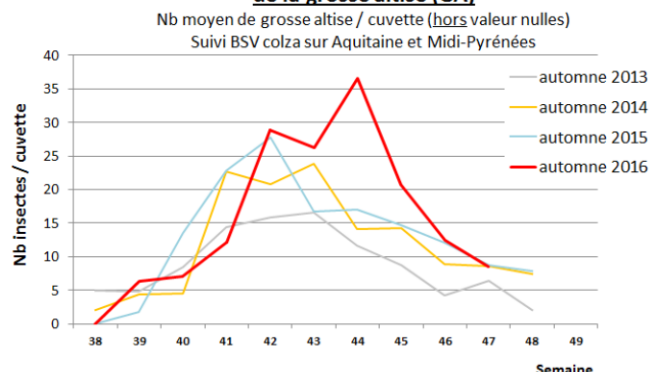
L'activité des grosses altises poursuit sa **baisse**, mais la pression exercée par l'insecte peut rester encore forte dans certains secteurs.

8 parcelles sur 10 piègent encore des grosses altises adultes, et 33% avec un niveau de capture significatif (plus de 5 individus par cuvette).

Période de risque : de la levée jusqu'à 3 feuilles compris (BBCH13).

Seuil de nuisibilité : compte tenu des conditions de l'année, le seuil est abaissé à **3 pieds sur 10 avec morsures**.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)



Évaluation du risque :

Toutes les parcelles du réseau ont **atteint ou dépassé le stade 3 feuilles** et sont à présent hors de risque vis-à-vis de la grosse altise adulte.

Toutefois le risque reste **significatif pour les parcelles les plus tardives**, et celles concernées par **des fortes hétérogénéités de stades** (et donc des plantes à moins de 3 feuilles au sein des parcelles). Surveillez les dégâts.

• **Larves de grosse altise**

Les premières larves ont été observées sur 2 parcelles dans le Tarn et dans le Tarn-et-Garonne, avec une faible intensité (5 à 10% des plantes avec au moins une galerie).

Période de risque : du stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

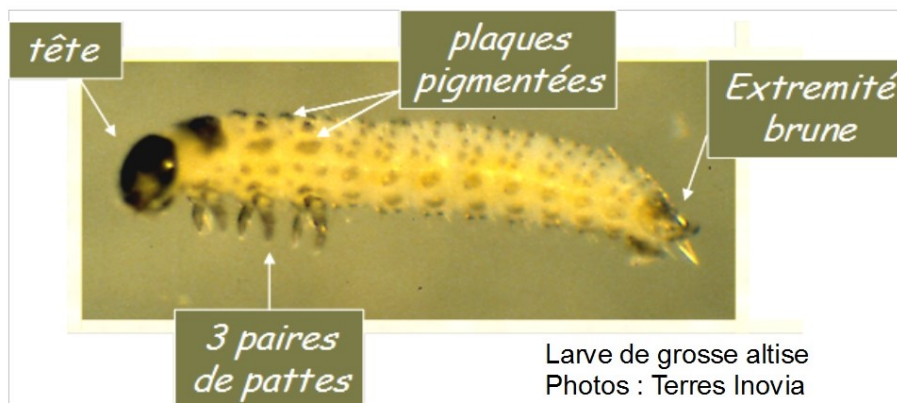
Seuil de nuisibilité : 70% des plantes avec au moins une larve au stade rosette.

Évaluation du risque :

Risque faible à ce jour, les larves observées étant des larves de 1^{er} stade. Les gros colzas sont moins exposés à une migration rapide des larves dans le cœur des plantes, et donc moins à risque.

Une simulation du cycle de développement des larves sera proposée dans les prochains BSV, permettant d'affiner le risque, en particulier en tenant compte du stade larvaire.

Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
29/09/2016	02/10/2016	21/10/2016	28/10/2016	09/11/2016
06/10/2016	12/10/2016	04/11/2016	28/11/2016	09/01/2017
13/10/2016	17/10/2016	23/11/2016	04/01/2017	06/02/2017
20/10/2016	25/10/2016	09/01/2017	13/02/2017	12/03/2017
27/10/2016	04/11/2016	14/02/2017	12/03/2017	29/03/2017
03/11/2016	20/11/2016	06/03/2017	26/03/2017	08/04/2017



• Autres bio-agresseurs

La parcelle de Gironde signale toujours la présence de **phoma sur feuilles**, avec une intensité moyenne (40% de plantes touchées). Il n'y a pas de corrélation entre la présence de cette maladie sur feuilles à l'automne et sa présence au collet au printemps. Le risque peut être considéré nul à ce jour. Le seul levier contre le phoma est le choix variétal.



Macules de phoma (Terres Inovia)

- **Évaluation du risque** : risque nul à ce jour.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Grandes cultures sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".